

Le SERVICE PUBLIC de l'électricité en DANGER!



IL EST TEMPS DE DIRE STOP
LES USAGERS VONT AUSSI PAYER LA FACTURE

Janvier 2021

L'électricité : un bien précieux, un bien de première nécessité.

C'est quand l'électricité vient à manquer qu'on se rend souvent compte de son impérieuse nécessité : sans électricité, pas de chauffage dans les maisons, plus de froid pour la conservation des aliments, pas de soins dans les hôpitaux, pas de réseaux de télécommunication, pas de trains...



Pour que l'électricité arrive dans nos foyers, nos services publics, nos entreprises, une organisation méticuleuse est mise en place car **l'électricité ne se stocke pas** : à chaque instant, il faut organiser la production pour que **consommation = production**, et organiser le transport de l'électricité jusqu'aux foyers des usagers.

Si cet équilibre est rompu, c'est le réseau qui s'écroule ! C'est le « **black out** » : la panne électrique généralisée.

Pourtant, un coup fatal au service public de l'électricité est annoncé

Profitant du contexte actuel de la crise sanitaire, le gouvernement a décidé avec la Commission Européenne, **sans aucun débat national**, de **porter un coup fatal à EDF et au service public de l'électricité**, avec le projet **HERCULE**.

L'objectif d'HERCULE consisterait à découper EDF en plusieurs morceaux.

EDF bleu Une entreprise « publique » pour les centrales nucléaires

EDF vert Une entreprise privée cotée en bourse pour la distribution d'électricité (ENEDIS) et les énergies renouvelables

EDF Azur Une entreprise en charge des barrages hydroélectriques dont les concessions seraient ouvertes à la concurrence

Mais pourquoi faire ?

Ce projet est purement financier :

- vendre au secteur privé les activités les plus rentables,
- et garder sous la coupe publique les activités nécessitant les plus gros investissements (la production nucléaire par exemple).

Et tout cela sans aucune concertation et dans le plus grand silence médiatique.

Or, le bilan de la privatisation ces dernières années s'est avéré particulièrement lourd, pour les usagers comme pour la transition énergétique. Voici des éléments d'explication dans les pages qui suivent ...

Soutenons le service public de l'électricité, signons la pétition !

<https://www.change.org/p/soutenez-le-groupe-edf-pour-un-service-public-de-l-%C3%A9lectricit%C3%A9-en-refusant-son-d%C3%A9mant%C3%A8lement>



Ouverture à la concurrence pour les particuliers depuis juillet 2007 : un bilan lourd pour les usagers et pour le système électrique ...

C'est malheureusement depuis 2004 que l'entreprise EDF est attaquée pour **créer artificiellement un semblant de concurrence**.

L'ouverture du marché à la concurrence a mis en place un **système d'échange boursier d'achat et de revente d'électricité**, générant des fluctuations très importantes des prix dits « spot » et une spéculation boursière sur cette énergie.



En dehors des moyens largement subventionnés par l'état (éoliennes, panneaux photovoltaïques), les **concurrents n'ont pas investi 1 €** dans de nouveaux moyens de production d'électricité : ils se contentent de revendre l'électricité d'EDF qu'ils achètent à prix coûtants ! Et EDF a la charge d'entretenir le réseau.

Les risques sont grands dès cet hiver de ne pas pouvoir équilibrer la consommation et la production : des **coupures** sont à craindre en cas de grand froid !



Augmentation de la précarité énergétique :

- 13 millions de précaire énergétique.
- + 17% d'impayés sur les factures d'électricité ou de gaz naturel en 2019



Augmentation des prix

+ 50% sur les prix à la consommation de l'électricité depuis 2007

(source: étude de l'Insee du 4 avril 2019

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3973175>)



Rapport du médiateur de l'énergie 2020

+ 30% de plaintes pour démarchages frauduleux des consommateurs (source : rapport du médiateur de l'énergie 2020)



Baisse de la qualité du service et de la relation avec les usagers :

- fermetures d'agences,
- interventions payantes
- délais de prise en charge allongés



Ce fonctionnement de marché a un coût important, car il désoptimise la gestion de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité, en ajoutant des intermédiaires multiples devenus nécessaires pour que le système «découplé» fonctionne malgré tout :

- des concurrents qui ne font que facturer l'électricité produite par EDF,
- la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE),
- la Bourse de l'énergie,
- le Médiateur de l'énergie,
- le marché de gros,
- la séparation comptable de directions d'EDF,
- ...



Pour les usagers



- de nouvelles **augmentations de prix** d'ores et déjà annoncées, pour attirer les capitaux, assurer un retour juteux aux investisseurs privés,
- **l'augmentation du nombre de précaires énergétiques**, déjà si nombreux (13 millions),
- **la dégradation de la qualité de la fourniture** d'électricité, avec des opérations de délestage (c'est-à-dire des coupures volontaires) en cas de production insuffisante (comme en Californie à l'été 2020),
- **des tarifs d'effacement** pour **organiser la pénurie**, avec une production non plus en fonction des besoins, mais des besoins à ajuster en fonction de la production disponible.

Pour l'indépendance énergétique et la transition écologique de la France

Quelle **planification** du **renouvellement des moyens de production** ?

- Pour faire fonctionner le réseau électrique, il faut des moyens de production dits « pilotables » tels que le nucléaire, l'hydraulique, le thermique à flamme (gaz, charbon). Mais **ces moyens nécessitent des investissements lourds** et de long terme, incompatibles avec les profits rapides que veulent les entreprises capitalistiques.
- Pour respecter la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, il faut aussi investir dans l'éolien et le photovoltaïque qui sont des moyens de production « intermittents ». Les nouveaux usages de l'électricité vont progresser (véhicules électriques, stockage, H2, numérique...) !

Qui fera les investissements sur le long terme si EDF ne le fait pas ? Au regard des enjeux environnementaux et climatiques, ces choix sont essentiels pour réaliser la transition écologique et maintenir l'indépendance énergétique.

C'est pourquoi ils doivent rester au mains de la nation et ne peuvent être abandonnés à des grands groupes privés.



Pour les territoires

- **Fin du tarif identique sur tout le territoire** car les opérateurs privés se concentreront sur les zones les plus rentables (comme pour le train, avec la mort des petites gares). Cela va dégrader encore l'attractivité des territoires déjà désertés par les services publics.
- Un **coût pour le contribuable** pour financer les investissements de très longs termes nécessaire pour remplacer et entretenir les moyens de productions pilotables essentiels à l'équilibre du réseau et non émetteurs de CO2.



Pour l'économie

- Des **destructions d'emplois**
- Une **précarisation des emplois** dans le secteur de l'électricité
- Une **perte des savoir-faire** et de la maîtrise avec de la sous-traitance en chaîne



Quelques dates importantes à connaître

13 janvier 1946

Nationalisation du secteur de l'électricité et du gaz, naissance d'**EDF-GDF**, sous l'action de Marcel Paul, PCF, ministre de l'Industrie. Monopole de service public comprenant des capacités de production et de distribution de l'électricité et du gaz pour tous les Français. Statut d'**EPIC** (établissement public à caractère industriel et commercial)



Mai 2000

Ouverture du marché de l'électricité à la concurrence pour les très gros sites industriels

2004

L'entreprise est séparée en deux : EDF d'un côté, et Gaz de France de l'autre côté. EDF devient une **société anonyme (SA)** à capitaux publics. Le 21 novembre 2005, l'entreprise introduit 15 % de son **capital** à la Bourse de Paris et figure dans le CAC 40 entre 2005 et 2015.

Juillet 2004

Ouverture du marché aux clients professionnels



Juillet 2007

Ouverture du marché de l'électricité aux clients particuliers

Aujourd'hui, l'Etat est le principal actionnaire d'EDF à hauteur de 80% environ

Petit lexique pour expliquer le vocabulaire sur l'électricité

Equilibre du réseau : la production d'électricité doit être égale à la consommation. C'est la condition absolue pour que l'électricité arrive dans les foyers.

Désoptimisation du système électrique : elle est une conséquence directe de la multiplications des acteurs (en particulier l'apparition de nombreux commercialisateurs) et du principe des marchés de l'électricité, engendrant de nombreux intermédiaires qui captent les profits. La désoptimisation engendre augmentation des tarifs et pertes de revenus pour EDF.

La pointe : c'est le moment de la journée où l'on consomme le plus d'électricité (en hiver par exemple, entre 18h et 20h).

Gestion centralisée : le réseau électrique français a été conçu à partir de gros moyens de production nationaux, fournissant une électricité ensuite transportée et distribuée dans les foyers. C'est différent d'une distribution dite «décentralisée», qui s'appuierait sur une production individuelle, mais qui ne garantirait pas à tous, alors, de disposer d'électricité à tout moment.

Energie intermittente : énergie qui n'est produite et disponible qu'à certains moment (l'éolien quand il y a du vent ...)

Pilotable : énergie que l'on peut activer ou désactiver; l'électricité d'origine hydraulique est pilotable, c'est-à-dire qu'on peut la produire quand on a besoin, et l'arrêter à tout moment. Ces énergies pilotables sont essentielles pour garantir la fourniture d'électricité.

Quelques références pour aller plus loin ...

- « **Les voleurs d'énergie** », Aurélien Bernier, éditions Utopia : parcours historique et géographique de l'accaparement par le privé des biens de production d'énergie.
- « **Black Out** », Marc Elsberg, poche Points : un polar noir racontant la cyber-attaque mondiale qui met par terre le réseau d'électricité, et décrit la vie sans électricité.

